

Décision n° 02–284 de l'Autorité de régulation des télécommunications en date du 2 avril 2002 modifiant les autorisations délivrées à des sociétés d'établir et d'exploiter un réseau radioélectrique indépendant à usage privé du service mobile terrestre (2RP) et attribuant les fréquences associées

Titulaire	Commune de l'utilisateur	Département	Fréquence d'émission en MHz
CLARIANT FRANCE	TROSLY BREUIL	60	155,8500
PARC AGEN	ROQUEFORT	47	151,7500
PARC AGEN	ROQUEFORT	47	151,8875
COMMUNAUTE URBAINE DE LYON	CALUIRE ET CUIRE	69	155,8500
AIR FRANCE	ROISSY EN FRANCE	95	444,3250
SATB	BORDEAUX	33	445,7250
SATB	BORDEAUX	33	446,7500